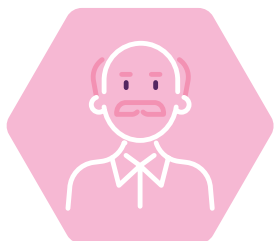


L'ESCAP en quelques mots

- Elle est **centrée sur le patient** et accessible à tous les professionnels de santé (PS)
- Une **grille d'inclusion** complétée par un professionnel de santé objective les besoins de prise en charge coordonnée du patient
- L'ESCAP n'est **pas concurrente des autres dispositifs** ou structures de coordination

4 types de patients concernés (prérequis)



Patients **polypathologiques chroniques** de plus de 65 ans



Patients ayant **fait un AVC** et ayant été hospitalisés il y a moins d'un an



Patients en **soins palliatifs**



Patients **diabétiques** (type 1 et 2) sous insuline

Rémunération

- Une aide forfaitaire d'un montant de **100 €** par an et par professionnel de santé au titre de l'acquisition et de l'utilisation de l'outil ESCAP
- Une aide forfaitaire d'un montant de **100 €** par an et par professionnel de santé dès lors que le professionnel est impliqué **a minima dans cinq ESCAP**

Facturation

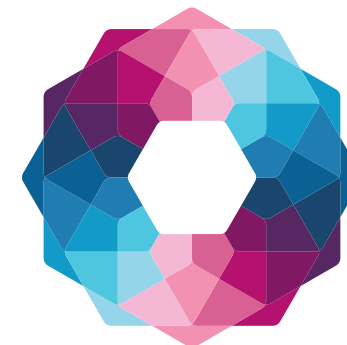
- Deux lettres clé spécifiques (codes traceurs) créées : l'une pour l'entrée dans l'ESCAP, l'autre pour la sortie
- Pour déclencher le paiement, trois professionnels de santé de la même ESCAP doivent avoir facturé

Expérimentation de 3 ans sur la France entière à compter de fin mars 2025

- Premier bilan d'expérimentation à 18 mois
- Évaluation réalisée à l'issue de 3 ans par l'UNPS en coopération avec l'Assurance Maladie



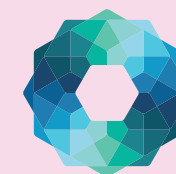
Pour plus d'infos :
www.unps-sante.org
unps@unps-sante.org



ESCAP

Équipe de Soins Coordonnée
Avec le Patient

**Une nouvelle forme
de coordination entre
professionnels de santé**



UNPS

Union Nationale des
Professionnels de Santé

En partenariat avec



**l'Assurance
Maladie**

Principes de l'ESCAP

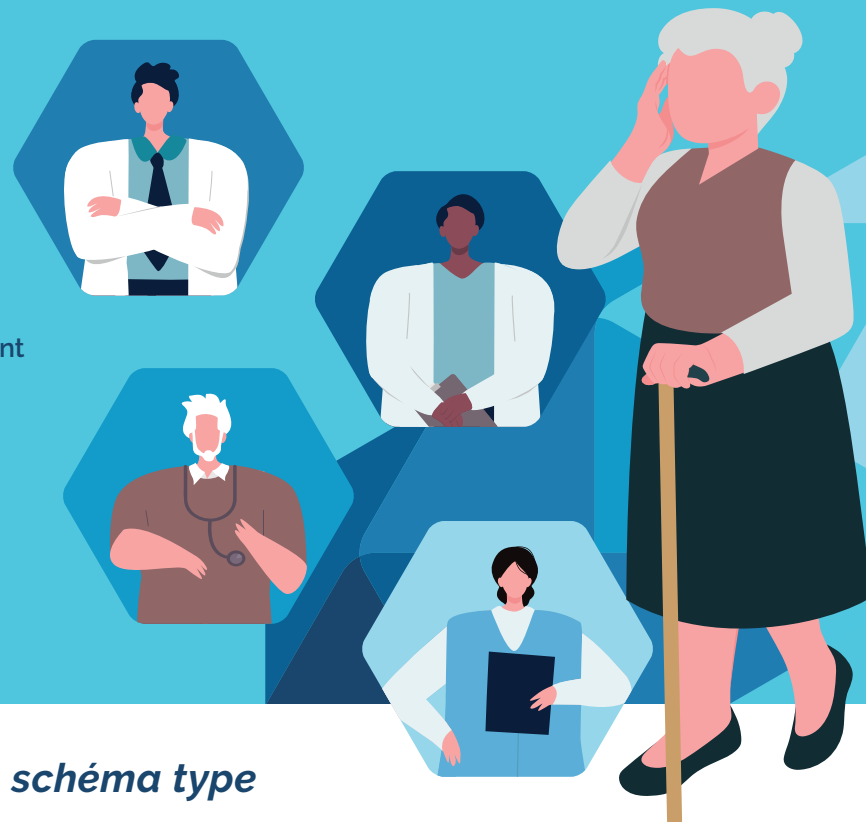
- Souples, aucune contrainte administrative
- Les ESCAP évoluent selon l'état du patient
- La coordination est organisée **avec le patient**
- Elles intègrent le professionnel de santé (PS) nécessaire au **bon moment**
- Les membres de l'ESCAP définissent avec le patient un ensemble d'actions individualisées agiles et évolutives et précisent le rôle de chaque professionnel de santé, **sans protocole**
- **Grille d'éligibilité** complétée par tout PS intervenant auprès du patient
- **Téléchargement** d'une application numérique par les PS membres de l'ESCAP
- S'appuie sur les solutions numériques **existantes**

Objectifs de l'ESCAP

- Améliorer l'accès aux soins **pour tous**, notamment dans les zones sous-dotées
- Améliorer la prise en charge des patients de soins complexes
- **Favoriser la coordination de proximité** des professionnels de santé
- Renforcer la **qualité des soins** et la **prévention**
- Éviter les passages aux urgences inutiles et les hospitalisations et réhospitalisations inutiles
- Favoriser le virage domiciliaire et fluidifier le lien entre la ville et l'hôpital
- **Renforcer la coordination** entre les différents acteurs de terrain (professionnels de santé libéraux, HAD, secteur médico-social, établissements de santé, aides à domicile)

Composition de l'ESCAP - schéma type

- Tous les **professionnels de santé** installés sur le territoire français peuvent initier et se constituer en ESCAP
- L'ESCAP est composée au minimum de **trois professionnels de santé**, avec obligatoirement le **médecin traitant** identifié par le patient
- Le médecin spécialiste, hospitalier ou libéral, est intégré en fonction des pathologies



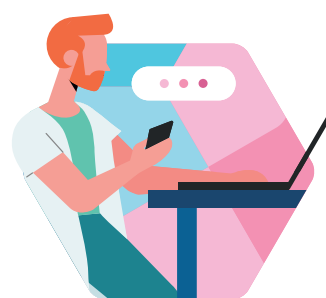
Constitution de l'ESCAP - schéma type

Un professionnel de santé prend en charge un patient qui semble présenter un besoin de coordination lié à l'une des 4 situations cliniques visées. Si le patient répond à l'un de ces 4 prérequis, le professionnel de santé se connecte à **son application ESCAP** et **remplit la grille d'inclusion**.

Le profil doit totaliser **au moins 13 points (sur 26)** pour être éligible (hors grossesse). S'il a au moins 13 points:



Le professionnel de santé **recueille le consentement** du patient pour intégrer l'ESCAP



Le professionnel de santé prend **contact avec les professionnels de santé** désignés par le patient



Ces derniers consentent à **intégrer l'ESCAP**



Les échanges entre professionnels de santé se font **via leur application numérique**



UNPS
Union Nationale des
Professionnels de Santé

En partenariat
avec



**l'Assurance
Maladie**